

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 10 août 2016 à 8 h 30  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Denis Coderre, Maire  
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif  
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif  
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif  
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif  
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif  
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif  
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif  
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif  
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif  
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

**ABSENCE :**

Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville  
M. Alain Marcoux, Directeur général  
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels  
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements  
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie  
M. Francesco Miele, leader de la majorité  
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée  
M. Richard Guay, conseiller associé  
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé  
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE16 1261**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 10 août 2016, en y retirant les articles 20.001, 20.020, 20.034, 20.038, 20.039, 20.043, 20.044, 20.051, 20.062, 30.001, 30.002, 40.006 et 40.008.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE16 1262**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 22 août 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.002

---

**CE16 1263**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 25 août 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.003

---

**CE16 1264**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'attester de la conformité du tracé du Sentier Oka - Mont-Saint-Hilaire sur le territoire de l'Île de Montréal au Plan directeur du réseau vélo métropolitain volet 1 et à la réglementation d'urbanisme ainsi qu'aux lois et règlements en vigueur;
- 2 - de s'engager à assurer la signalisation du sentier cyclable et pédestre conformément au Plan directeur de signalisation;
- 3 - de s'engager à réaliser les activités de communication énoncées dans le projet de convention;
- 4 - de s'engager à maintenir la propriété publique du sentier, à y maintenir un accès permanent, public et gratuit et à en assurer l'entretien;
- 5 - de s'engager à contribuer et à participer aux coûts du projet jusqu'à concurrence de sa part pour la réalisation de ce projet;
- 6 - d'autoriser le Directeur de la direction des transports à agir pour et au nom de la Ville dans le cadre du projet d'aménagement de ce sentier piloté par la CMM et à signer toute entente relative à une demande d'aide financière.

Adopté à l'unanimité.

12.001 1154368008

---

**CE16 1265**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le dépôt des projets de mise aux normes de 13 arénas au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) dans le cadre de son « Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 - aréna et centres de curling »;
- 2- de donner un appui au projet de l'Université de Montréal pour le remplacement du système de refroidissement R-22 à l'aréna du pavillon d'hiver du CEPSUM par un système CO2, afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du « Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 - aréna et centres de curling ».

Adopté à l'unanimité.

12.002 1165058001

---

**CE16 1266**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet d'entente de gré à gré entre la Ville et le Centre de services partagés du Québec, pour des services de numérisation des microformes des rôles d'évaluation conservés à la Section des archives du Service du greffe, pour une somme maximale de 249 000 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1167341001

---

**CE16 1267**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de prendre acte des modifications à l'imputation de la dépense découlant de l'octroi des contrats visés à la résolution CG16 0177 du 24 mars 2016, conformément aux informations financières inscrites au dossier addenda.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1166682002

---

**CE16 1268**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 659 520,32 \$, taxes incluses, pour exercer l'option de prolongation des ententes-cadres collectives pour une période de douze mois, pour la fourniture du service de la valorisation du traitement ou l'élimination de sols contaminés non caractérisés provenant des arrondissements et des unités d'affaires, dans le cadre des contrats accordés à Solution Eau, Air, Sol une division d'Englobe Corp. et Sanexen Services Environnementaux inc. (CG13 0331), majorant ainsi le montant total du contrat de 11 184 060,90 \$ à 11 843 581,22 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1167315002

---

**CE16 1269**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 583 100,54 \$, taxes incluses, afin de se prévaloir de l'option de prolongation de 12 mois pour l'année 2016-2017, prévue au contrat de collecte sélective des matières recyclables de l'arrondissement de Lachine, dans le cadre du contrat accordé à Entreprise sanitaire F.A. Itée (CA13 19 0279 et CM15 1095), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 843 747,48 \$ à 2 426 848,02 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1166224001

---

**CE16 1270**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure quatre ententes-cadres pour une période de trente-six mois, pour la fourniture et la livraison d'équipements de protection individuels;

- 2 - d'accorder aux firmes ci-après, plus bas soumissionnaires conformes pour les groupes mentionnés à l'égard de leur nom, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de leurs soumissions, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-14653 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel :

<u>Firme</u>	<u>Groupe</u>	<u>Prix</u>
Entreprises Forlini-Division Équipement de Sécurité Universel inc.	1	436 214,29 \$
Hazmasters inc.	2	45 185,18 \$
Linde Canada ltée	3	70 307,82 \$
McCordick Glove & Safety	4	73 523,04 \$

- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1166133002

---

#### **CE16 1271**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 4 795 906,47 \$, taxes incluses, pour la prolongation des contrats de déneigement de l'arrondissement Saint-Léonard accordés à Déneigement Fontaine Gadbois inc. (2013-03), Groupe TMD inc. (2013-04 et 2013-06), R. Racicot ltée (2013-05) et Les Excavations Payette ltée (2013-07 et 2013-08) majorant ainsi le montant total des contrats de 13 443 010,57 \$ à 18 238 917,04 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1164631007

---

#### **CE16 1272**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel Gray Matter Systems s'engage à fournir à la Ville les services d'entretien annuel et de mise à jour des suites logicielles de GE/IP utilisées pour faire le contrôle et le suivi des opérations en temps réel aux usines de production d'eau potable Atwater, Charles-J.-Des Bailleurs et Pierrefonds, pour une somme maximale de 623 834,26 \$, taxes incluses (385 356,91 \$ USD sans taxes), selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;

2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1167246001

---

**CE16 1273**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 2 458 086,39 \$, taxes incluses, pour la prolongation d'un contrat de déneigement de l'arrondissement d'Outremont accordé à Environnement Routier NRJ inc. (CA12 16 0216) majorant ainsi le montant total du contrat de 8 565 619 \$ à 11 023 705,39 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1164631009

---

**CE16 1274**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 44 144,89 \$, taxes incluses, afin d'exercer l'option de prolongation de deux ans, pour la fourniture d'absorbants granulaires à base d'argile en sacs, dans le cadre du contrat accordé à Lalema inc. (CE13 0240), majorant ainsi le montant total du contrat de 66 217,34 \$ à 110 362,23 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services corporatifs et des arrondissements, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1161541003

---

**CE16 1275**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 3 394 331,54 \$, taxes incluses, pour les travaux de reconstruction d'égout combiné et de conduites d'eau secondaires, de chaussée, de trottoirs, de bordure et saillie, là où requis, dans le boulevard Gouin, entre les rues Verville et Meunier, dans la rue Tolhurst, entre sa limite nord et le boulevard Gouin, et dans la rue Verville, entre la rue McDuff et le boulevard Gouin, ainsi que de réfection de piste cyclable du côté nord du boulevard Gouin, entre les rues Verville et Meunier, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Pavages d'Amour inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 176 331,54 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10200;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1166356002

---

**CE16 1276**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 126 258,75 \$, taxes incluses, pour compléter les travaux de réhabilitation de conduite d'eau dans la rue De Rouen ainsi que les travaux de voirie dans la rue Préfontaine, dans le cadre du contrat accordé à 9045-6823 Québec inc. (Groupe Damiano) (CM16 0242), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 824 302,58 \$ à 1 950 561,33 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1167231039

---

**CE16 1277**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Socomec Industriel inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux mécaniques et civils de la station de pompage de la cellule 2 au lieu d'enfouissement technique de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 565 626,54 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 794-AE-16;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1163334016

---

**CE16 1278**

Vu la résolution CA16 08 0421 du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent en date du 2 août 2016;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un contrat à Les Pavages D'Amour inc. pour la réalisation des travaux de reconstruction des infrastructures souterraines (aqueduc et égouts) et de surface (chaussées, trottoirs et bordures) dans les rues Gohier et Édouard-Laurin (volet 1) et Ouimet et Saint-Germain (volet 2), pour une somme maximale de 6 704 721,62 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-015;
- 2- d'autoriser une dépense de 296 882,70 \$, taxes incluses, pour les services professionnels de surveillance des travaux avec les consultants S.M. inc., conformément aux documents de l'entente-cadre 1054934;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1163152008

---

**CE16 1279**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 329 635,06 \$, taxes incluses, pour les travaux situés sur la propriété de l'Université de Montréal, entre les façades des pavillons universitaires et la limite du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, dans le cadre du contrat accordé aux Entreprises de construction Ventec inc. (CG14 0258), majorant ainsi le montant total du contrat de 3 637 908,57 \$ à 3 967 543,63 \$, taxes incluses ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1165249001

---



**CE16 1280**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 1 415 045,33 \$, taxes incluses, pour la construction d'une chaussée flexible, l'installation de barrières coulissantes motorisées et la réparation de clôture dans le site du dépôt à neige de la rue Sartelon, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Roxboro Excavation inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 382 045,33 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 322801;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1167231036

---

**CE16 1281**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 225 943,27 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie dans la rue Notre-Dame, dans l'arrondissement de Ville-Marie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2- d'accorder à Demix Construction, une division de Groupe CRH Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 199 943,27 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 324012 ;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1167231035

---

**CE16 1282**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense de 674 270,74 \$, taxes incluses, pour des travaux de reconstruction de chaussée, là où requis, aux arrêts d'autobus dans différentes rues de la Ville de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2- d'accorder aux Entreprises de construction Ventec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 617 770,74 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 287402 ;

3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1167231032

---

**CE16 1283**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 315 457,40 \$, taxes incluses, pour le réaménagement du secteur du chalet au parc du Mont-Royal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Aménagement Côté Jardin inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 167 823,84 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-6868;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1160504006

---

**CE16 1284**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 114 975 \$, taxes incluses, en provenance du poste des dépenses incidentes, pour réaliser des travaux imprévus de la phase II du projet d'aménagements fauniques du Faubourg Pointe-aux-Prairies, dans le cadre du contrat accordé à Les Entreprises Daniel Robert inc. (CG10 0185), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 788 116,09 \$ à 1 903 091,09 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1166316017

---

**CE16 1285**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 536 816,95 \$, taxes incluses, pour le projet de construction d'un escalier d'issue extérieur au 2<sup>e</sup> étage du secteur B du Centre Opérationnel Nord, situé au 827, rue Crémazie Est, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Axe Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 477 170,62 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5845;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1165895001

---

**CE16 1286**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 1 519 630,20 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux de réfection des terrains de balle situés dans les parcs Clémentine-de-la-Rousselière, Liébert et Loyola, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Techniparc inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 381 482 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-6895;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1167334003

---

**CE16 1287**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 487 962,16 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux de reconstruction de l'aqueduc, des trottoirs et de la chaussée de la rue Sainte-Elisabeth, entre l'avenue Viger et le boulevard René-Lévesque, dans le cadre des travaux municipaux requis en vue de l'arrivée du nouveau CHUM, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Les Paysagistes Damiano inc. (9045-6823 Québec inc.), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale 1 338 653,24 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 331401;

3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1164139005

---

**CE16 1288**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 619 049,19 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux de réfection des terrains de balle situés dans les parcs Kent, Cavelier-de-LaSalle, Leroux et Riverside, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à LV Construction, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 562 771,99 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-6896;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1167334004

---

**CE16 1289**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 3 544 207,05 \$, taxes incluses, pour la construction d'un écran antibruit dans l'emprise de l'autoroute des Laurentides, secteur de la Place L'Acadie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Cusson-Morin Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 419 518,53 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 299001;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1167000006

---

**CE16 1290**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 657 829,46 \$, taxes incluses, pour le projet d'étanchéisation des fondations et autres travaux au Centre Calixa-Lavallée du parc Lafontaine, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Procova inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 583 095,71 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5851;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1166627003

---

**CE16 1291**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 5 510 677,25 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux de réfection des infrastructures et aménagement de surface des rues Olier, du Séminaire et Young - Griffintown Lot – 1, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, dans le cadre des travaux municipaux requis en vue du redéveloppement du secteur Griffintown , comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Groupe T.N.T. inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 125 677,24 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 331701;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1163493001

---

**CE16 1292**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 3 503 533 \$, taxes incluses, pour des travaux de construction d'une piste cyclable, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation sur l'avenue Cardinal, entre le boulevard des Sources et le boulevard Albert-de-Niverville dans la Cité de Dorval, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;

2 - d'accorder à Ali Excavation inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 269 150 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 258301 ;

3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1167231037

---

#### **CE16 1293**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'autoriser une dépense additionnelle de 1 063 492,13 \$, taxes incluses, pour les travaux d'ingénierie relatifs à la mise en place d'un écran d'étanchéité, d'un réseau de captage et d'un procédé de traitement des eaux souterraines et des hydrocarbures flottants au Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles;

2- d'approuver un projet d'avenant no.1 à la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et SNC-Lavalin inc.(CM15 0324), majorant ainsi le montant total du contrat de 2 932 892,96 \$ à 3 996 385,09 \$, taxes incluses;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.030 1165886002

---

#### **CE16 1294**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - d'approuver deux projets de convention par lesquels la seule firme soumissionnaire, STI Maintenance inc., cette dernière ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la paramétrisation et l'implantation de modules Maximo au Service de l'eau pour la production d'eau potable et l'épuration des eaux usées, pour une durée de 36 mois, pour les sommes maximales de 275 940 \$ et de 569 126,25 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15138 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de convention ;

2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.031 1163613002

---

**CE16 1295**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense totale de 13 061 162,88 \$, taxes incluses, pour les services professionnels en gestion de projets relativement aux programmes de construction des cours de services et des bibliothèques, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant:
  - Cours de services : 8 453 137,34 \$;
  - Bibliothèques : 4 608 025,54 \$;
- 2- d'approuver les deux projets de convention par lesquels Macogep inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis pour chacun des contrats, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale totale de 12 439 202,74 \$, taxes incluses (Contrat #1 : 8 050 606,99 \$; Contrat #2 : 4 388 595,75 \$), conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-14338 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.032 1165884001

---

**CE16 1296**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention par lequel Léger Marketing inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour effectuer des sondages sur la satisfaction des citoyens et des gens d'affaires, pour une somme maximale de 215 923,05 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15281;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.033 1162988001

---

**CE16 1297**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention par lequel Beaudoin-Hurens inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la production d'un avant-projet préliminaire de la rue Sherbrooke Est, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, pour une somme maximale de 176 778,66 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15351 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;

- 2- d'autoriser le directeur de la Direction des transports du Service des infrastructures, de la voirie et des transports à signer ladite convention pour et au nom de la Ville;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.035 1160490001

---

#### **CE16 1298**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 579 219,37 \$, taxes incluses, pour la surveillance d'arrosage, d'entretien et de suivi de la garantie d'arbres, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'approuver un projet de convention par lequel la seule firme soumissionnaire, Tremblay et Tremblay, S.E.N.C./Trame-Verte, firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 526 563,06 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15254 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.036 1166688015

---

#### **CE16 1299**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de conclure des ententes-cadres de services professionnels avec deux options de prolongations facultatives de 12 mois chacune, pour la surveillance de travaux;
- 2- d'approuver les projets de convention de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées, ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis pour chacun des contrats, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour les sommes maximales inscrites en regard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1621 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de conventions;

Le Groupe Geninov inc. (équipe # 1)	197 527,05 \$;
Le Groupe Geninov inc. (équipe # 2)	197 527,05 \$;
Transit arpenteur-géomètre inc.	219 544,76 \$;

- 3- d'autoriser le président de la Commission des services électriques à signer les projets de convention pour et au nom de la Ville;



- 4- d'imputer ces dépenses à même les budgets des unités d'affaires, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.037 1166850006

---

#### **CE16 1300**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal et la Société du parc Jean-Drapeau visant la reconstruction et le partage des coûts de la station de vidange de l'île Notre-Dame.

Adopté à l'unanimité.

20.040 1163334014

---

#### **CE16 1301**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à la Société des célébrations du 375<sup>e</sup> de Montréal le droit d'autoriser des tiers à reproduire, adapter, représenter en public, diffuser par tous moyens de communication et distribuer le Logo, pour les célébrations aux fins de la création, de la production, de la distribution et de la vente de produits dérivés lors des célébrations;
- 2 - d'approuver le projet de convention de licence entre la Ville et cet organisme à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

20.041 1163292003

---

#### **CE16 1302**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville de Montréal donne à la Ville de Westmount différents objets signalétiques qui seront installés dans les limites territoriales de cette dernière, dans le cadre du Projet Escaleras découvertes, le tout aux entiers frais de la Ville de Montréal et aux termes et conditions stipulés au projet d'acte;

- 2 - d'autoriser la directrice du Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal à signer le projet d'acte, pour et au nom de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.042 1164956013

---

### **CE16 1303**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de décréter l'acquisition par voie d'expropriation ou par tout autre moyen d'une servitude de passage sur un terrain situé du côté nord de la rue Thimens, à l'est de la rue Pitfield, constitué d'une partie des lots 3 908 525 et 3 908 526 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, tel qu'illustré au plan préparé par Christian Viel, arpenteur-géomètre, le 11 mai 2016, sous sa minute 216;
- 2- de mandater le Service des affaires juridiques pour entreprendre toutes procédures requises à cette fin;
- 3- d'autoriser une dépense de 123 487,75 \$, taxes incluses, pour cette acquisition;
- 4- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.045 1164435009

---

### **CE16 1304**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver un projet de prolongation du contrat de prêt de local par lequel la Ville prête, à titre gratuit, à Culture Montréal, à des fins socioculturelles, les locaux 314, 315 et 317 au 3<sup>e</sup> étage de l'immeuble situé au 3680, rue Jeanne-Mance, d'une superficie d'environ 165,35 mètres carrés, pour une période additionnelle de 3 ans, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2016, le tout selon les termes et conditions prévus au contrat.

Adopté à l'unanimité.

20.046 1164069009

---

**CE16 1305**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet d'entente d'occupation par lequel la Ville de Montréal loue de la Ville de Dollard-des-Ormeaux, pour une période de 10 ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, un local d'une superficie de 437,67 mètres carrés dans l'immeuble situé au 4139, boulevard des Sources, pour les besoins du poste de quartier 4 du Service de police de la Ville de Montréal, moyennant un remboursement des frais d'exploitation réels annuels d'environ 127 197 \$. La dépense totale des frais d'exploitation pour le terme représente approximativement 1 271 970 \$.
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.047 1164565005

---

**CE16 1306**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 25 000 \$ à la Société pour l'organisation du Forum mondial sur l'économie sociale 2016 afin de piloter la mise sur pied du centre international de transfert des connaissances en économie sociale et solidaire (CITIES) ;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'approuver un virement budgétaire de 25 000 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service du développement économique;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.048 1165008003

---

**CE16 1307**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 16 500 \$ à l'Orchestre Métropolitain pour la présentation de deux concerts d'été, les 5 et 6 août, dans le cadre des Concerts Campbell 2016;
- 2- d'accorder un soutien financier de 40 000 \$ à l'Orchestre symphonique de Montréal pour la présentation d'un concert au parc Olympique, le 10 août 2016;
- 3- d'approuver les projets de protocoles d'entente entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

- 4- d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.049 1164639001

---

#### **CE16 1308**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 30 000 \$ à Collectif vers un FSM au Québec pour la réalisation de l'événement Forum social mondial 2016 qui se tiendra à Montréal, du 9 au 14 août 2016;
- 2- d'autoriser à cette fin un virement budgétaire de 30 000 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration d'agglomération vers le budget du Service de la diversité sociale et des sports;
- 3- d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 4- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.050 1165917004

---

#### **CE16 1309**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 250 000 \$, incluant les taxes applicables, à l'organisme à but non lucratif Cyclo-Club Lachine pour la réalisation des Mardis cyclistes de Lachine de 2016 à 2018;
- 2- d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'autoriser pour l'année 2016, un virement budgétaire de 95 000 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service de la diversité sociale et des sports;
- 4- d'autoriser un ajustement à la base budgétaire du Service de la diversité sociale et des sports à hauteur de 95 000 \$ pour 2017 et 60 000 \$ pour 2018;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.052 1166340004

---

**CE16 1310**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier maximal de 2 800 000 \$ au Festival International de Jazz de Montréal pour la réalisation de travaux urgents de consolidation des façades de la Maison du Festival Rio Tinto Alcan, située au 305-307, rue Sainte-Catherine Ouest, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et les conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.053 1151103003

---

**CE16 1311**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 10 000 \$ à Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU), organisme à but non lucratif, dans le cadre du Congrès INFRA 2016, qui se tiendra du 21 au 23 novembre 2016 à Montréal;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.054 1162839003

---

**CE16 1312**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 5 000 \$ à Jeune Conseil de Montréal dans le cadre d'une demande de financement et de commandites en vue de la 30<sup>e</sup> édition de la simulation du conseil municipal et de souligner tout le chemin parcouru depuis la 1<sup>ère</sup> édition en 1987;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.055 1161155004

---

**CE16 1313**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 50 000 \$ à Montréal, Capitale de l'Aviation civile pour l'organisation de la Semaine internationale de l'aviation civile de Montréal 2016, dans le cadre de l'Entente de 175 M\$ avec le gouvernement du Québec;
- 2- d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.056 1161084001

---

**CE16 1314**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel AlterGo s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la coordination du « Programme d'accompagnement en loisir de l'île de Montréal (PALÎM) », la formation des intervenants participant à ce programme et la préparation des chèques aux organisations admissibles au programme, pour une somme maximale de 13 500 \$, taxes incluses, sur trois ans, soit une somme de 4 500 \$, taxes incluses, pour les années 2016, 2017 et 2018, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention, le tout conditionnel à l'octroi à AlterGo par le conseil municipal d'un soutien financier de 136 500 \$, mentionné ci-dessous;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder à AlterGo un soutien financier de 136 500 \$, sur trois ans, soit 45 500 \$, pour les années 2016, 2017 et 2018, afin de distribuer divers montants aux organisations locales, demandeurs de services d'accompagnateurs pour les activités de loisir des personnes ayant des limitations fonctionnelles dans le cadre du « Programme d'accompagnement en loisir de l'île de Montréal (PALÎM) »;
- 2- d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.057 1161643004

---

**CE16 1315**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 65 000 \$, pour l'année 2016, soit 50 000 \$ à AlterGo pour la réalisation d'un projet complémentaire au « Programme d'accompagnement en loisir de l'île de Montréal (PALÎM) » et de 15 000 \$ à Espace Multisoleil pour la réalisation du projet « Objectif Intégration Loisirs » conformément à l'Entente administrative entre la Ville et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale sur le gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des alliances pour la solidarité sociale - Ville MTESS 2016 - 2017;
- 2- d'approuver les deux projets de convention entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.058 1161643002

---

**CE16 1316**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 645 000 \$ à AlterGo, soit 90 000 \$ en 2016, 135 000 \$ en 2017, 185 000 \$ en 2018 et 235 000 \$ en 2019, pour la réalisation du projet de Politique de reconnaissance et du Programme de soutien aux organismes PANAM;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'autoriser à cet effet l'ajustement requis de la base budgétaire du Service de la diversité sociale et des sports (SDSS), à hauteur de 50 000 \$ pour les exercices 2017 à 2019;
- 4- d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel AlterGo s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la gestion du projet de Politique de reconnaissance et du Programme de soutien aux organismes PANAM, pour une somme maximale de 55 000 \$, taxes incluses, soit une somme maximale de 10 000 \$, taxes incluses, en 2016 et de 15 000 \$, taxes incluses, par année, pour les années 2017, 2018 et 2019, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.059 1161643003

---

**CE16 1317**

Il est

**RÉSOLU :**

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 15 000 \$ à Festival mode et design Montréal pour la promotion de conférences mode de calibre international lors de la 16<sup>e</sup> édition du Festival mode et design, dans le cadre de l'Entente de 175 M\$ avec le gouvernement du Québec pour soutenir le développement de Montréal;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.060 1163931002

---

**CE16 1318**

Il est

**RÉSOLU :**

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 43 500 \$ aux trois organismes ci-après, pour le montant et le projet liés à l'accueil et l'intégration des réfugiés syriens indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre du budget de fonctionnement du Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal;

<b>Organisme</b>	<b>Projet</b>	<b>Montant</b>
<b>Carrefour de Ressources en Interculturel</b>	Accueil des familles syriennes dans Ville-Marie et sa périphérie	<b>18 000 \$</b>
<b>Association musulmane du Canada</b>	Camp Sindbad - Intégration des nouveaux Canadiens Syriens au Québec	<b>15 500 \$</b>
<b>Productions Anthropographia</b>	Reflets montréalais	<b>10 000 \$</b>

- 2- d'approuver les trois projets de convention entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.061 1165970003

---



**CE16 1319**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'accepter l'offre de services de l'arrondissement de Ville-Marie, relativement à la conception, la coordination et la réalisation des travaux de réaménagement et de la reconstruction de la chaussée et des trottoirs dans différentes rues dans le secteur du centre-ville, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal*.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1160615002

---

**CE16 1320**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter l'offre de service de l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, relativement à la conception, la coordination et la réalisation des travaux de réaménagement de l'intersection du chemin de la Côte-des-Neiges et de l'avenue Decelles, dans le cadre du programme de réfection des rues artérielles, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal*.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1160615003

---

**CE16 1321**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'offrir à l'arrondissement du Sud-Ouest, que le Service des infrastructures, de la voirie et des transports prenne en charge la préparation des plans et devis, la surveillance et la réalisation du projet d'aménagement du pôle Gadbois, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal*.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1163827001

---

**CE16 1322**

Vu la résolution CA16 08 0436 du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent en date du 2 août 2016;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'autoriser la signature de la convention, entre la Ville de Montréal - arrondissement de Saint-Laurent, et la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN) pour l'installation d'un nouveau système d'avertissement au passage à niveau piétonnier situé au prolongement de la rue Devonshire, point milliaire 143.55 de la subdivision Saint-Laurent.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1164378030

---

**CE16 1323**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une appropriation de 1 750 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT) pour la réalisation du programme de maintien des infrastructures routières (PMIR) strictement pour bonifier l'activité des nids de poules ;
- 2 - d'autoriser une appropriation de 550 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour le programme d'implantation des rues piétonnes et partagées en arrondissements (élaboration de concept d'aménagement, consultations publiques, conception de plans de marquage et de signalisation, réalisation de marquage dans la rue et achat de mobilier urbains divers);
- 3 - d'autoriser une appropriation de 350 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour une évaluation de capacité portante, relevé de potentiel de corrosion et inspection générale pour connaître le mieux possible l'état de certaines structures;
- 4 - d'autoriser une appropriation de 300 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la préparation des avant-projets du projet de raccordement Cavendish;
- 5 - d'autoriser une appropriation de 225 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour auscultation des surfaces de roulement localisées dans les arrêts d'autobus et détermination des besoins et priorités d'interventions;
- 6 - d'autoriser une appropriation de 225 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation d'une étude d'avant-projet (volet aménagement), d'études environnementales et géotechnique et la réalisation des plans et devis des réaménagements requis d'un projet-pilote de navette fluviale entre Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles et le centre-ville dès juin 2017;
- 7 - d'autoriser une appropriation de 200 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour des services professionnels et de marquage relatifs à des travaux du projet de recouvrement Ville-Marie;
- 8 - d'autoriser une appropriation de 200 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la production d'avant projet préliminaire, revue de la documentation existante et production de deux options d'aménagement pour la rue Sherbrooke Est dans le secteur de Pointe-aux-Trembles;
- 9 - d'autoriser une appropriation de 200 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation d'études et d'analyses d'avant-projet préliminaire du projet de prolongement de Souigny et l'Assomption et nouvel accès au port;

- 10 -d'autoriser une appropriation de 150 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la production d'un avant-projet préliminaire pour le réaménagement de l'intersection Côte-des-Neiges/Remembrance;
- 11 -d'autoriser une appropriation de 125 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT dans le cadre du projet IMAP pour du monitoring du projet, de l'expérience et de l'orientation éditoriale et un sondage de satisfaction clientèle;
- 12 -d'autoriser une appropriation de 125 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour l'accompagnement du CERIU pour des études techniques dans le cadre du projet pilote de la Galerie multi-réseaux;
- 13 -d'autoriser une appropriation de 100 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour une étude de faisabilité d'ingénierie, des options d'aménagement et concept d'aménagement final ainsi qu'une planification participative pour une acceptabilité sociale dans le cadre du projet de la Plaza St-Hubert;
- 14 -d'autoriser une appropriation de 100 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation de marquage et de signalisation de voies cyclables externe ou interne ;
- 15 -d'autoriser une appropriation de 50 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour des activités de communication pour mobilité dans le cadre du projet Turcot;
- 16 -d'autoriser une appropriation de 50 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour une évaluation de capacité portante des travées 22 à 26 de l'autoroute Bonaventure;
- 17 -d'autoriser une appropriation de 48 000\$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour des activités de communication dans le cadre du projet SRB Pie IX;
- 18 -d'autoriser une appropriation de 31 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour l'évaluation des panneaux proposés pour le jalonnement dynamique;
- 19 -d'autoriser une appropriation de 25 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour des plans de marquage et de signalisation de voies cyclables 2017;
- 20 -d'autoriser une appropriation de 25 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour l'auscultation des surfaces de roulement localisées dans les arrêts d'autobus et la détermination des besoins et priorités d'interventions;
- 21 -d'autoriser une appropriation de 25 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour un rapport d'étude (mise à jour de l'étude 2001 : concept, tracé, géométrie, estimation) du raccordement du boulevard Langelier;
- 22 -d'autoriser une appropriation de 15 000\$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour une séance publique d'information et frais connexes de communications pour le remplacement du pont Jacques-Bizard;

le tout conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1165056001

---

**CE16 1324**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser un virement budgétaire de 800 000 \$, dont 535 000 \$ en provenance du budget des dépenses contingentes imprévues d'administration et 265 000 \$ en provenance du surplus du budget de fonctionnement de la Direction générale vers le Service de la Gestion et de la Planification immobilière (SGPI) pour procéder aux travaux requis dans les bureaux et les garages de la cour de service Saint-Michel de l'arrondissement de Villeray–St-Michel–Parc-Extension afin d'offrir un environnement de travail sécuritaire aux employés;
- 2 - d'autoriser un ajustement de la base budgétaire du SGPI de 200 000 \$ en 2017.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1165110002

---

**CE16 1325**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2016) (15-091) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1164815003

---

**CE16 1326**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal (02-136) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1163643001

---

**CE16 1327**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la canalisation de l'eau potable, des eaux usées et des eaux pluviales de la Ville de Montréal (R.R.V.M. c.C-1.1) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1164136001

---

**CE16 1328**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur de la Ville sur la délégation de pouvoirs du conseil de la Ville aux conseils d'arrondissement (02-002) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1163643002

---

**CE16 1329**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 17 000 000 \$ pour le versement d'une contribution financière à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour le financement de la restauration, de la transformation et de la mise aux normes de la bibliothèque Saint-Sulpice dans le cadre de l'entente sur le développement culturel de Montréal 2012-2015 » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1161213004

---

**CE16 1330**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 17 000 000 \$ afin de financer des travaux de réaménagement de parcs-nature relevant de la compétence du conseil d'agglomération », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.007 1166316018

---

**CE16 1331**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le Règlement R-166 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de cinquante-trois millions neuf cent soixante-deux mille neuf cent treize dollars (53 962 913 \$) pour financer le programme d'entretien majeur des infrastructures (PEMI) phase 1, le tout conformément à l'article 123 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.01).

Adopté à l'unanimité.

40.009 1166213004

---

**CE16 1332**

Il est

RÉSOLU :

1 - d'approuver les règlements 1046, 875-109, 876-21, 877-9 modifiant respectivement le Plan d'urbanisme, les Règlements concernant le zonage, le lotissement, la construction, et ainsi que le Règlement no 1047 remplaçant le Règlement no 940 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale adoptés le 14 juin 2016 par le conseil municipal de Baie-D'Urfé, ceux-ci étant conformes aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal et aux dispositions du document complémentaire;

2 - d'autoriser le greffier à délivrer un certificat de conformité à leur égard et à transmettre une copie certifiée conforme du certificat à la Ville de Baie-D'Urfé.

Adopté à l'unanimité.

40.010 1166968002

---

**CE16 1333**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver le Règlement 1000 sur le Plan d'urbanisme, le Règlement de zonage 1001 et le Règlement de lotissement 1002 adoptés le 2 mai 2016 par le conseil municipal de Hampstead, ceux-ci étant conformes aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal et aux dispositions du document complémentaire ;
- 2 - d'approuver le Règlement de construction 1003, le Règlement sur les permis et certificats 1004, le Règlement 1005 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et le Règlement 1006 sur les projets de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) adoptés le 2 mai 2016 par le conseil municipal de Hampstead, ceux-ci étant conformes aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal et aux dispositions du document complémentaire ;
- 3 - d'autoriser le greffier à délivrer un certificat de conformité à l'égard des règlements 1000, 1001 et 1002 et à transmettre une copie certifiée conforme des certificats à la Ville de Hampstead en respect des modalités afférentes de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* concernant cette délivrance, incluant la transmission, qui doit s'effectuer de façon simultanée; et à délivrer, le même jour, un certificat de conformité à l'égard des règlements 1003, 1004, 1005 et 1006 et à transmettre une copie certifiée conforme des certificats à la Ville de Hampstead.

Adopté à l'unanimité.

40.011 1161013001

---

**CE16 1334**

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération, le Bilan 2010-2015 du Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1162937002

---

**CE16 1335**

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le rapport d'activité du Conseil interculturel de Montréal pour l'année 2015.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1162714001

---

**CE16 1336**

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le rapport de la consultation publique de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) portant sur le projet immobilier du domaine des Franciscaïns – Projets de règlements P-16-037 et P-04-047-173.

Adopté à l'unanimité.

60.003 1161079005

**Levée de la séance 10 h**

70.001

Les résolutions CE16 1261 à CE16 1336 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Pierre Desrochers  
Président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville